

19 juil 2012 -22:49

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2012

## Prolongation des règles de calcul et de répartition des dotations communales au sein d'une zone de police pluricommunale

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) qui vise à prolonger les règles particulières de calcul et de répartition des dotations communales au sein d'une zone de police pluricommunale jusqu'à fin 2012.

Cette prolongation est nécessaire tant que la loi qui règle le financement de la police locale n'est pas encore finalisée.

(\*) modifiant l'arrêté royal du 7 avril 2005

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13  
<http://www.milquet.belgium.be>